



GRAND PARIS  
**SEINE  
& OISE**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



## NOTE TECHNIQUE

### Île-de-France Mobilités poursuit l'amélioration de l'offre de transport en commun sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise Secteurs du Mantois et Poissy-Les Mureaux

A compter du 1<sup>er</sup> août 2021, Île-de-France Mobilités, l'Autorité organisatrice des transports, va déployer progressivement une nouvelle offre de transport en commun dans les secteurs du Mantois et de Poissy/Les Mureaux.

Création de nouveaux services, rééquilibrage de l'offre à l'Est du territoire, simplification de la tarification, meilleure lisibilité, renforcement du maillage et des interconnexions entre les différents modes de mobilité... telles sont les priorités qui ont été définies par Île-de-France Mobilités, en étroite collaboration avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Elles visent à répondre aux attentes des usagers, à leur proposer des alternatives à la voiture mais aussi à mieux s'adapter aux évolutions urbaines du territoire.

Concrètement, cette nouvelle offre se traduit notamment par :

- Le remplacement de l'actuel Tamy dans le Mantois par **le service public régional de Transport à la Demande (TàD)**. Plus pratique, plus flexible et plus abordable, le TàD s'ouvre, dès le 2 août, à 8 nouvelles communes dans le Mantois et sera proposé pour la première fois, à compter du 30 août à l'Est du territoire pour 9 communes. Au total, l'accès de ce service a été étendu à plus de 40.000 habitants. Ainsi, IDFM poursuit le développement de son service régional de Transport à la Demande qui couvre aujourd'hui plus de 25 territoires en Île-de-France. Sa vocation est d'apporter une solution de mobilité simple et pratique aux habitants éloignés des réseaux classiques de transport en commun (bus ou car) afin de leur permettre de rejoindre des destinations essentielles (gare, ligne de bus standard, hôpitaux, centres commerciaux, culturels et sportifs...).
- La mise en circulation, à partir du 30 août d'un nouveau service de **5 bus de soirée** sur le secteur Poissy - Les Mureaux pour faciliter le dernier kilomètre et sécuriser la correspondance entre bus et trains plus tard depuis les gares de Poissy, Verneuil-Vernouillet et Les Mureaux (cf. dépliants Bus Soirée Poissy Est/Ouest, Carrières-sous-Poissy, Vernouillet-Verneuil, Les Mureaux).
- Le renforcement des lignes à forte fréquentation (extension des jours et des horaires, augmentation de la fréquence aux heures de pointe) telles que **la ligne 3** (Meulan-en-Yvelines-Poissy – gare de Saint-Germain-En-Laye) ou encore **la ligne M** (Mantes-la-Ville – Buchelay).

Pilotée par IDFM, la nouvelle offre repose sur 3 délégations de service public (DSP) au lieu de 8 contrats précédemment. La DSP du bassin Poissy-Les Mureaux a été confiée à la société Kéolis tandis que la filiale RATP RD Mantois a été confortée pour le bassin Mantois. Dans le secteur Conflans-Achères et Cergy, l'attribution est prévue en janvier 2022.

Ces concessions d'une durée de 8 ans seront mises en œuvre en 4 phases : la première débutant cet été et à la rentrée 2021, la deuxième en janvier et avril 2022, puis en 2023, et enfin à l'horizon 2024 pour l'arrivée du RER E.

---

**Contacts presse Île-de-France Mobilités :**

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabile : [sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr) – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58

**Contacts presse GPS&O :**

Xavier Tondi : [xavier.tondi@gpseo.fr](mailto:xavier.tondi@gpseo.fr) – 06 60 44 98 75

Caroline Guyader : [caroline.guyader@gpseo.fr](mailto:caroline.guyader@gpseo.fr) – 06 37 68 87 42

**Contacts presse Keolis : [albin.elay@keolis.com](mailto:albin.elay@keolis.com)****Contacts presse RATP RD Mantois :**

Emmanuel Pierzo - Directeur : [emmanuel.pierzo@ratpdev.com](mailto:emmanuel.pierzo@ratpdev.com)

Isabelle Letartre – Directrice Expérience Clients : [isabelle.letartre@ratpdev.com](mailto:isabelle.letartre@ratpdev.com)

---

# ZOOM sur le secteur Mantois

## Le Transport à la Demande Mantois évolue à compter du 2 août

### Une nouvelle identité

Anciennement nommé Tamy, le service devient Transport à la Demande Mantois (TàD Mantois), en harmonie avec les autres services de TàD en Île-de-France.

### De nouvelles dessertes

Ce service amélioré de TàD sera non seulement plus accessible, mais profitera aussi à un plus grand nombre d'habitants. 8 nouvelles communes de la communauté urbaine GPS&O vont être desservies : Aubergenville, Brueil-en-Vexin, Guitrancourt, Issou, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, et Oinville-sur-Montcient.

Ces 8 communes s'ajoutent aux 30 déjà desservies actuellement par le Tamy.

### Un fonctionnement identique

Le service de TàD reste le même pour le voyageur : après avoir réservé son trajet, un véhicule vient le chercher à un point d'arrêt proche de chez lui, et le dépose à un point d'intérêt du territoire de son choix (gare routière/ferroviaire, centre commercial, équipement culturel/sportif, administration ou hôpital). De même, le voyageur peut effectuer le trajet en sens inverse, d'un point d'intérêt à un point d'arrêt proche de chez lui (voir liste ci-après). Il peut ensuite se déplacer dans toute l'Île-de-France en effectuant une correspondance, avec son titre de transport régional, sur les lignes régulières de bus et de train.

### Une tarification unique

Ouvert à tous, il ne sera plus nécessaire d'acheter un ticket spécial à bord ou à la Boutique Bus en gare routière de Mantes-la-Jolie : tout voyageur muni d'un titre de transport du réseau Île-de-France Mobilités (Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...) pourra profiter du service du lundi au samedi, de 9h à 17h, hors jours fériés.

### Un système de réservation simplifié

Le système d'inscription et de réservation du service est simplifié ! Désormais, toutes les modalités s'effectuent :

- sur l'application mobile TàD Île-de-France Mobilités ;
- sur la plateforme [tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr) ;
- par téléphone, du lundi au vendredi entre 9h et 18h, au 09.70.80.96.63.

L'inscription par courrier, sur le site de GPS&O et par mail, ainsi que la réservation via l'application mobile Tamy laisseront place aux nouvelles modalités décrites ci-dessus.

Tous les voyageurs intéressés par le TàD Mantois, y compris les abonnés actuels au service TAMY, sont invités à créer leur nouveau compte. Les voyages sont possibles à partir du 2 août et les réservations ouvertes depuis le 19 juillet. Par la suite, les voyageurs pourront réserver un trajet un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ.

## La Ligne M (Mantes-la-Ville – Buchelay) est prolongée à Buchelay le dimanche

À partir du 30 août, la ligne M, qui s'arrêtait à Mantès-la-Ville le dimanche, desservira désormais Buchelay identiquement aux autres jours de la semaine. Aussi, son service est étendu jusqu'à 20h le dimanche. Elle permettra notamment la desserte du centre commercial Mon Beau Buchelay.

## Les lignes changent de numéros et la tarification est simplifiée pour les lignes sortant d'Île-de-France

Pour plus de lisibilité du réseau de bus, les lignes suivantes changent de numérotation :

- La ligne 9 devient la ligne 44 : Velannes – Épône-Mézières – Aubergenville ;
- La ligne 10 devient la ligne 45 : Boenville – Épône-Mézières – Aubergenville ;
- La ligne 4 devient la ligne 76 : Blaru – Bonnières-sur-Seine ;
- La ligne 7 devient la ligne 87 : Lainville-en-Vexin / Aincourt / Limay – Poissy ;
- La ligne 88 est scindée entre 3 itinéraires clarifiés :
  - 88A : Dreux – Anet – Mantès-la-Ville – Poissy ;
  - 88B : Dreux – Houdan – Poissy ;
  - 88C : Mantès-la-Ville – Poissy.

En plus de changer de numéro, les lignes suivantes voient leur tarification simplifiée : un titre de transport Île-de-France Mobilités (passe Navigo, passe Navigo Easy chargé, passe imagine R, etc.) permettra de voyager sur le tracé de ces lignes ayant une partie de leur itinéraire en dehors de l'Île-de-France :

- La ligne 71 (ex-ligne 1) : Vernon Saint-Adjutor – Bonnières-sur-Seine ;
- La ligne 72 (ex-ligne 14) : Vernon – La Défense ;
- La ligne 73 (ex-ligne 3) : Vernon – Poissy ;
- La ligne 74 (ex-ligne 4) : Vernon Saint-Adjutor – Bréval ;
- La ligne 75 (ex-ligne 1) : Gasny – Bonnières-sur-Seine ;
- La ligne 88A : Dreux – Anet – Mantès-la-Ville – Poissy ;
- La ligne 88B : Dreux – Houdan – Poissy.

## ZOOM sur le secteur Poissy – Les Mureaux

### Un nouveau Transport à la Demande d'Île-de-France Mobilités autour de Meulan et Les Mureaux

Pour coller au plus près des besoins de mobilité de tous les Franciliens, notamment en Grande Couronne, Île-de-France Mobilités a engagé depuis 2 ans le développement du Transport à la Demande à l'échelle régionale.

Dans ce cadre, à **partir du 30 août**, Île-de-France Mobilités mettra en service le **nouveau TàD Meulan – Les Mureaux**, composé de deux zones de desserte distinctes (de part et d'autre de la Seine) :

- **Zone 1** : desserte des communes d'Évecquemont, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt (hauteurs), Mézy-sur-Seine (hauteurs), Seraincourt, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine vers quatre arrêts / lieux d'intérêt à Meulan et Hardricourt (arrêts Hardricourt Centre Commercial, Gare de Meulan-Hardricourt, Arquebuse et Place du Vexin) ;
- **Zone 2** : desserte des communes Flins-sur-Seine, Bouafle et Chapet vers trois arrêts / lieux d'intérêt aux Mureaux (Gare des Mureaux, Centre Hospitalier et Centre Commercial Espace).

Le TàD Meulan - les Mureaux sera exploité avec des minicars et proposé **de 9h à 18h du lundi au samedi** afin de compléter les lignes régulières de bus, et ainsi favoriser l'utilisation des transports en commun sur le territoire.

#### Comment fonctionne le TàD ?

Les réservations se font via la **plateforme régionale mise en place par Île-de-France Mobilités** :

- L'application TàD Île-de-France Mobilités disponible sur les stores Google et Apple ;
- Le site internet <https://tad.idfmobilites.fr/> ;
- Le numéro de téléphone : 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi - Enfin, la réservation est possible 1h avant le déplacement au lieu de 2h actuellement.

La réservation est possible 30 jours avant le trajet, et **jusqu'à 1h avant le départ**, sous réserve de disponibilité à l'heure demandée. Le conducteur du bus dispose en effet d'une tablette, qui lui indique en temps réel son itinéraire en fonction des demandes des habitants.

La prise en charge et la dépose des voyageurs se font uniquement aux points d'arrêt de bus existants. Et pour emprunter ce service, comme pour une ligne de bus habituelle, il faut disposer d'un titre de transport valide sur le réseau francilien (passe Navigo, ticket T+...).

### La ligne 3 (Meulan-en-Yvelines - Poissy - Gare de Saint-Germain-en-Laye) renforcée et plus simple à utiliser

La ligne 3 assure un lien intercommunal essentiel entre Meulan-en-Yvelines, Poissy et Saint-Germain-en-Laye via les communes de Vaux-sur-Seine, Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy.

Pour accompagner le développement soutenu de sa fréquentation, Île-de-France Mobilités renforce fortement le service de la ligne 3 à **compter du 23 août prochain**, à travers les nouveautés suivantes :

- Un départ par heure entre 6h00 et 21h00 du lundi au samedi, assurant un service continu et régulier tout au long de la journée ;

- Des horaires renforcés le matin et le soir du lundi au vendredi pour offrir :
  - un passage toutes les 30 minutes entre 6h00 et 9h00 et entre 16h00 et 20h00 ;
  - une fréquence accentuée à 15 minutes entre 7h00 et 8h00 dans le sens Meulan-en-Yvelines > Poissy ;
- Un dernier départ de Poissy vers Meulan-en-Yvelines plus tardif : 21h20 tous les soirs au lieu de 20h10 précédemment ;
- Un service assuré désormais aussi les dimanches et jours fériés, à raison d'un passage toutes les heures entre 10h00 et 21h00.

Ces horaires renforcés autant en semaine que le week-end seront proposés toute l'année, sans baisse de service durant les périodes de vacances scolaires.

La ville de Saint-Germain-en-Laye continue d'être desservie par la ligne 3, à raison de trois courses aller le matin et quatre courses retour le soir.

Enfin, pour faciliter la compréhension des horaires, Île-de-France Mobilités crée deux lignes régulières à vocation scolaire complémentaires à la ligne 3 :

- La **ligne 3S1**, qui reprend la mission de desserte de la Cité Scolaire Le Corbusier depuis tous les arrêts de la ligne 3 actuelle entre Meulan Arquebuse et Carrières-sous-Poissy ;
- La **ligne 3S2**, reprend la mission de desserte des établissements de Verneuil-sur-Seine (le collège Jean Zay et le collège-lycée Notre-Dame Les Oiseaux) depuis tous les arrêts de la ligne 3 entre Triel-sur-Seine, Senet et les Mureaux.

A travers de ces différentes nouveautés, le renforcement de la ligne 3 offrira **75% de départs supplémentaires chaque année.**

## Cinq nouveaux « bus de soirée » pour améliorer la concordance entre bus et trains plus tard le soir depuis les gares des Mureaux, Poissy et Verneuil-Vernouillet

Afin de permettre aux Franciliens de parcourir plus facilement le dernier kilomètre depuis leur gare en soirée, Île-de-France Mobilités développe un système de bus de soirée.

### Comment fonctionne le bus de soirée ?

- A la gare, le bus attend votre train avant de partir ;
- A la montée dans le Bus Soirée de votre choix, validez votre titre de transport et indiquez au conducteur le nom de l'arrêt où vous souhaitez descendre.
- L'itinéraire sera alors défini en fonction des arrêts demandés par les voyageurs à bord.
- L'ensemble des titres de transports valables en Ile-de-France sont acceptés dans le bus.

Le **30 août au soir**, Île-de-France Mobilités mettra ainsi en place cinq nouveaux bus de soirée dans l'Est du territoire de Grand Paris Seine et Oise :

- Trois services au départ de la Gare de Poissy, à destination des arrêts des lignes 1, 2, 24, 50, 51 et 52 desservant les quartiers denses de Poissy et de Carrières-sous-Poissy
- Un service au départ de la Gare de Vernouillet-Verneuil, à destination des arrêts des lignes 30, 31 et 37 irriguant les communes de Verneuil-sur-Seine et Vernouillet
- Un service au départ de la Gare des Mureaux, à destination des arrêts des lignes N1, 2 3 et 7 internes à la commune de Mureaux

**Le tableau ci-dessous détaille les principales caractéristiques du service des cinq nouveaux bus de soirée :**

Bus de soirée	Gare desservie	Arrêt de montée	Jours de circulation et horaires de départ
Poissy Ouest	Gare de Poissy	Parvis Gare	Trois départs à 0h25, 0h55 et 1h25, du lundi au samedi (hors jours fériés), en correspondance avec les derniers RER A, ainsi qu'avec un train de la ligne J en provenance de Paris
Poissy Est	Gare de Poissy	Parvis Gare	
Carrières-sous-Poissy	Gare de Poissy	Gare Nord	
Vernouillet-Verneuil	Gare de Vernouillet-Verneuil	Gare de Vernouillet-Verneuil	Quatre départs à 20h55, 21h25, 21h55 et 22h25 du lundi au vendredi (hors jours fériés), en correspondance avec des trains de la ligne J en provenance de Paris Saint-Lazare
Les Mureaux	Gare des Mureaux	Gare des Mureaux	Deux départs à 0h05 et 1h05 du lundi au vendredi (hors jours fériés) + un départ supplémentaire à 1h55 le samedi (hors jours fériés), en correspondance avec les derniers trains de la ligne J en provenance de Paris Saint-Lazare

### A propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice de la mobilité (AOM), imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, etc.), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Elle décide et pilote les projets de développement des réseaux et de modernisation de tous les transports, dont elle confie l'exploitation à des transporteurs. Présidé par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités est composée de la Région Île-de-France et des huit autres départements franciliens et porte ainsi la vision de l'ensemble des mobilités d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus, Véligo Location).

### A propos de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km<sup>2</sup> et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, transition écologique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport.